

Fin de rédaction : 30 novembre 2009

N° 23/09

SOMMAIRE

POLITIQUE INTÉRIEURE

Un an de Gouvernement fédéral sous le chancelier Werner Faymann
Le président Heinz Fischer annonce sa nouvelle candidature pour 2010
Fonctionnaires élisent des délégués
Retraites : Hausse de 1,5 % en 2010
Partenariat enregistré pour couples de même sexe

EUROPE ■ INTERNATIONAL

Duo de l'UE : « Homme consensuel », « première femme dirigeante »
Johannes Hahn nouveau commissaire de l'UE à la politique régionale
Le ministre allemande des Affaires étrangères Westerwelle à Vienne
Droits des femmes : 30 ans de CEDEF
Prolongation des missions de paix de l'armée fédérale

ECONOMIE

Tourisme d'été 2009 : Proche du résultat record de l'année dernière
Pronostic de l'OCDE : Croissance plus rapide aussi pour l'Autriche
Aides aux banques jusqu'à fin 2010

CULTURE ■ MÉDIAS ■ SCIENCE

Nouveaux centres de compétence de Siemens en Autriche
Malmö : L'Autriche parmi les gagnants des eGovernment Awards
ÖNB : Venceslas de Bohême
Acclamations aux USA pour une mise en scène viennoise de Janáček
Le Museum Wien montre « La lutte pour la ville » au Künstlerhaus
Vienne honore Francesca Habsbourg

POLITIQUE SPORTIVE

Voie commune du sport et de la justice dans la lutte antidopage
Paquet de mesures pour plus d'activité physique à l'école

MENTIONS LÉGALES

Propriétaire du média (éditeur) et producteur : Chancellerie fédérale, Service de presse fédéral. A-1014 Vienne, Ballhausplatz 1. Rédaction : Franz Putz, tél. ++43/1/53115-2579, fax ++43/1/53115-4274, e-mail : franz.putz@bka.gv.at ; distribution : Direction VII/2, Irene Bucher, tél. ++43/1/53115-2958, fax ++43/1/53115-2880, e-mail: irene.bucher@bka.gv.at ; http://www.bundeskanzleramt.at ; la reproduction partielle du texte est autorisée. Publié par le Service de presse fédéral Vienne.

Un an de Gouvernement fédéral sous le chancelier Werner Faymann

Le 23 novembre 2008, le SPÖ et l'ÖVP étaient convenus d'une réédition de la Grande Coalition. Un an plus tard, le chancelier Werner Faymann et le vice-chancelier Josef Pröll soulignèrent devant des journalistes les avantages de la coopération. M. Faymann remercia de la « bonne collaboration » et s'allierait aujourd'hui de nouveau avec l'ÖVP. M. Pröll souligna que la « capacité de consensus » était « pleinement assurée ». La « bonne et étroite coopération au sein du Gouvernement » a selon M. Faymann abouti à de nombreux résultats et réformes concrets, dont la réduction des impôts, les paquets conjoncturels ou la garantie de formation pour les jeunes. Le fait qu'en Autriche l'augmentation du chômage et du chômage des jeunes soit la plus faible d'Europe – ceci en temps de crise grave – en est « au bout d'un an le meilleur témoignage qui soit », dit-il. La Coalition a encore beaucoup de pain sur la planche, le Chancelier cita à cet égard des réformes dans l'enseignement, la recherche et l'administration. Pour le premier anniversaire de sa fonction de Chancelier, M. Faymann prononce de 2 décembre (un an après sa prestation de serment) à la Hofburg de Vienne un discours programmatique avec un résumé et un aperçu du travail gouvernemental jusqu'à 2013. Dans une interview avec l'hebdomadaire « Format » (27 novembre), il déclara tout d'abord combien il est important de continuer à démontrer la fiabilité de la Coalition – en vue de la protection des intérêts de la population : sauvegarde et création d'emplois, augmentation de pouvoir d'achat, stabilisation des marchés, sécurité sociale. L'enseignement et la formation ont ici une importance centrale : Il s'agit d'équiper les jeunes pour les défis de la concurrence internationale dans un monde globalisé, dit M. Faymann. Il refuse des augmentations d'impôts : « Il ne sert à rien d'accroître les impôts de masse. Ceci affaiblit le pouvoir d'achat. » Il recommande par contre de dresser un bilan de la répartition de toutes les recettes et dépenses. ■

Le président Heinz Fischer annonce sa nouvelle candidature pour 2010

Le président fédéral Heinz Fischer a annoncé le 23 novembre dans un message vidéo via Internet qu'il se portait candidat pour un second mandat.

La date probable des élections présidentielles est le 25 avril 2010. Il a été encouragé de divers côtés à reposer sa candidature et espère un « large appui rouge-blanc-rouge », dit M. Fischer. Il n'y a jusqu'ici pas d'autre candidat. ■

Fonctionnaires élisent des délégués

Aux élections des délégués des fonctionnaires fédéraux (25/26 novembre), les syndicalistes chrétiens (FCG dans le Syndicat de la fonction publique, GÖD) ont accru leur majorité absolue, les Syndicalistes sociaux-démocrates (FSG) et les Syndicalistes indépendants (UGÖD) ont subi des pertes sensibles. AUF, proche du Parti de la liberté, a gagné des voix. Résultat final provisoire : FCG 55,95 % (+5,78 % par rapport à 2004) ; FSG 28,58 % (-5,96 %) ; UGÖD 7,52 % (-2,00 %) ; AUF 5,72 % (+2,09 %) ; autres 2,13 % (+0,1 %). ■

Retraites : Hausse de 1,5 % en 2010

Le Gouvernement et les représentants des seniors sont convenus le 24 novembre d'une augmentation des retraites : Elles s'accroissent en 2010 de 1,5 %. Les bénéficiaires de retraites de moins de 1.300 euros touchent en outre une versement unique. 35 mio. d'euros sont disponibles à cet effet. Pour les retraites de plus de 2.466 euros, il y a un montant fixe de 36,99 euros. ■

Partenariat enregistré pour couples de même sexe

Le Gouvernement a institué le 17 novembre le partenariat enregistré pour couples de même sexe. L'enregistrement se fait dans les bureaux d'arrondissement et municipaux. Ceci constitue une assimilation au mariage dans des domaines importants tels que le droit relatif aux retraites, l'obligation d'assistance et d'entretien ou le droit de refuser de témoigner devant les tribunaux. L'adoption et la fécondation artificielle sont par contre interdites. Le Conseil des ministres a en outre adopté l'assainissement des caisses maladie, l'institution d'un assesseur pour enfants dans des procédures de divorce litigieuses, une nouvelle loi de protection des données, un nouveau droit budgétaire pour les Ministères, l'interdiction du mobbing et des quotas de femmes plus élevés dans le statut de la fonction publique ainsi que plus de droits pour les victimes d'actes de violence et d'agressions sexuelles. ■

Duo de l'UE : «Homme consensuel», «première femme dirigeante»

Les chefs d'Etat et de gouvernement de l'UE ont désigné le 19 novembre lors d'un sommet extraordinaire à Bruxelles le président du Conseil belge Herman Van Rompuy comme premier président du Conseil de l'UE et la commissaire britannique au Commerce Catherine Ashton comme première « ministre des affaires étrangères » de l'UE. Le chancelier Werner Faymann s'est félicité de la nomination du nouveau duo à la tête de l'UE. Il qualifia M. Van Rompuy de quelqu'un qui « cherche un consensus en Europe » et qui ne favorisera pas les grands Etats membres. Pour M. Faymann, l'engagement de M. Van Rompuy pour un impôt sur les transactions financières et contre une adhésion de la Turquie est proche des positions autrichiennes. Catherine Ashton est une « décision particulièrement bonne », il s'est impliqué lui-même pour qu'une femme obtienne ce poste. M^{me} Ashton, qui sera aussi vice-présidente de la Commission de l'UE, est la première femme aux commandes de l'UE, souligna M. Faymann. La décision pour sa nomination avait été prise avant le début du sommet lors d'une réunion des chefs de gouvernement sociaux-démocrates à la représentation autrichienne de l'UE à Bruxelles. ■

Johannes Hahn nouveau Commissaire de l'UE à la politique régionale

Le ministre des Sciences autrichien Johannes Hahn devient commissaire à la politique régionale. C'est ce que le président de la Commission de l'UE José Manuel Barroso a annoncé le 27 novembre lors de la présentation de sa nouvelle équipe. Le budget partiel que M. Hahn administrera est après l'agriculture le deuxième de l'Union. Le dossier régional dispose de fonds d'un montant de 347 mrd d'euros et de ce fait de plus d'un tiers du budget total de l'UE. M. Hahn promet en une première réaction de veiller à ce qu'« à l'avenir l'argent aille vraiment là où on en a besoin ». Le chancelier Werner Faymann se réjouit du « dossier d'avenir extrêmement important » confié à M. Hahn, dont l'agenda comporte l'emploi, le développement régional et la cohésion en Europe. Les efforts rouge-blanc-rouge conjoints ont abouti à ce succès : « Je suis fier de ce que mes nombreux entretiens à ce sujet aient conduit à un résultat grandiose pour l'Autriche », dit M. Faymann. Le vice-chancelier et ministre

des Finances Josef Pröll souligna avoir « obtenu le maximum pour l'Autriche ». Le ministre des Affaires étrangères Michael Spindelegger considère la décision comme « expression de l'estime pour le rôle de l'Autriche dans l'UE ». ■

Le ministre allemand des Affaires étrangères Westerwelle à Vienne

Lors de sa première visite en Autriche le 25 novembre, le nouveau ministre allemand des Affaires étrangères Guido Westerwelle préconisa une politique de bon voisinage « sur un pied d'égalité ». Le programme comportait des rencontres avec le président fédéral Heinz Fischer, le ministre des Affaires étrangères Michael Spindelegger et le directeur de l'AIEA Mohamed ElBaradei. M. Westerwelle confirma que l'Allemagne n'accepterait pas un armement nucléaire de l'Iran. Il s'entretint aussi avec M. Spindelegger de la question de paiements compensatoires pour les étudiants allemands faisant leurs études auprès d'Universités autrichiennes. ■

Droits des femmes: 30 ans de CEDEF

La ministre des Femmes Gabriele Heinisch-Hosek et le ministre des Affaires étrangères Michael Spindelegger ont célébré le 27 novembre à la Chancellerie fédérale les « 30 ans de la Convention de l'ONU sur les droits de la femme CEDEF » et de la Journée internationale contre la violence à l'égard des femmes (25/11). Dans un communiqué commun, ils qualifièrent la Convention de l'ONU sur les droits de la femme de principale base juridique internationale de l'engagement de la politique féminine contre toute forme de discrimination. Elle n'est toujours pas éliminée, de sorte qu'il faut concentrer les forces. La politique et la société doivent contribuer à la justice entre les sexes. Les droits de la femme sont des droits humains qui profitent à tous. ■

Prolongation des missions de paix de l'armée fédérale

La Commission principale du Parlement a approuvé le 20 novembre la prolongation de nombreuses missions de l'armée fédérale, de la police et des juridictions pour l'ONU et l'UE. Il s'agit notamment de missions au Kosovo, en Bosnie-Herzégovine, à Chypre et sur le Golan. ■

Tourisme d'été 2009 : Proche du résultat record de l'année dernière

Malgré la crise économique, les entreprises touristiques autrichiennes n'ont subi que de faibles pertes dans la saison d'été 2009. La diminution du nombre de nuitées a été minime par rapport à l'été record 2008, soit de 1,1 % à 61,70 mio., ainsi que la Statistik Austria l'a indiqué le 24 novembre. La saison a été renflouée par les mois d'août (+4,1 %) et de septembre (+1,4 %). Un nouveau record a été atteint pour les nuitées d'Autrichiens (+3,4 %). Dans la première moitié de la saison (mai à juillet), les nuitées ont diminué de 4,9 % en glissement annuel, entre août et octobre on a par contre enregistré une hausse de 2,5 %. En tout, 19,88 mio. d'Autrichien(ne)s ont couché dans la saison d'été écoulée dans des hôtels et des pensions autrichiens (+2 %). Selon les statisticiens, c'est là un « nouveau record » qui surpasse même l'« été exceptionnel 1991 » (18,78 mio. de nuitées d'Autrichiens sur un total de 78,12 mio. de nuitées). Dans les nuitées de touristes étrangers, on a toutefois observé une diminution de 2,6 % à 41,82 mio. Il y a eu un faible déclin quant aux Allemands (0,6 %) et aux Néerlandais (-0,7 %). Le nombre de nuitées a connu une baisse à deux chiffres pour les Hongrois (-13,5 %), les Polonais (-16,1 %), les Roumains (-15,5 %) et les Russes (-30,8 %). On a aussi constaté des pertes sensibles pour les Britanniques (-19,1 %) et les Suédois (-30,4 %), par contre des augmentations des nuitées de Suisses (+1,9 %), d'Italiens (+3,0 %) et de Français (+1,8 %). Le nombre d'arrivées est tombé à 17,24 mio. (-0,5 %). Les arrivées d'Autrichiens ont augmenté de 3,4 % et ont atteint un résultat record de 6,35 mio. Le nombre d'arrivées d'étrangers est tombé à 10,88 mio. (-2,6 %). De janvier à octobre, le nombre de nuitées a été de 110,62 mio., soit de 1,9 % au-dessous du niveau de 2008. Les arrivées ont également diminué (de -0,9 % à 28,24 mio.). Pour les touristes autrichiens, le développement a été positif aussi bien pour nuitées que pour les arrivées (+1,8 % et +2,6 % respectivement), et négatif pour les touristes étrangers (-3,2 % et -2,6 % respectivement). Le ministre de l'Economie Reinhold Mitterlehner compétent pour le tourisme et des représentants du secteur touristique se réjouissent du recul relativement faible – étant donné la récession mondiale – des nuitées estivales. En particulier les chiffres record pour les Autrichien(ne)s qui ont passé leur congé au pays prouvent « que la campagne pour des vacances en Autriche a été une

décision très judicieuse », souligna M. Mitterlehner. La publicité sur les marchés à faible distance a aussi fait ses preuves, ainsi que l'a montré l'accroissement du nombre de touristes en provenance de Suisse et d'Italie. L'Association des hôteliers autrichiens (ÖHV) espère un budget plus élevé pour l'Office national autrichien du tourisme (ONAT) et un raccourcissement de la durée d'amortissement d'investissements. On se trouve là « sur la même ligne » que le ministre des Finances Josef Pröll, rappelle un communiqué de l'ÖHV du 27 novembre. ■

Pronostic de l'OCDE : Croissance plus rapide aussi pour l'Autriche

L'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) a légèrement corrigé à la hausse son pronostic selon lequel le produit intérieur brut de l'Autriche se contractera cette année de 3,8 % et augmentera en 2010 de 0,9 %. L'économie mondiale doit croître en 2010 de 3,4 %. En juin, on avait pronostiqué 2,3 %. Sur le marché de l'emploi, il n'y aura toutefois pas de retournement rapide: En Autriche, le taux de chômage passera en 2010 à 7,1 % et en 2011 en moyenne annuelle à 7,3 % (zone euro : 10,8 %). Les politiques autrichiens se réjouissent surtout de ce que l'OCDE loue le programme conjoncturel du pays. Le chancelier fédéral Werner Faymann rappela dans son communiqué (19 novembre) que l'Autriche se remet de la récession selon l'OCDE « la plus grave depuis des décennies » notamment grâce aux « mesures d'appui de la politique ». Les Ministères de l'Economie et des Affaires sociales veulent contrecarrer la crise par de nouvelles aides à l'assainissement thermique ainsi que par des initiatives de perfectionnement et des actions pour les chômeurs de longue durée. ■

Aides aux banques jusqu'à fin 2010

Le Conseil des ministres a mis sur les rails le 17 novembre une prolongation du paquet d'aide aux banques. Les bases législatives et les mesures requises à cet effet sont ainsi valables pour un an de plus jusqu'à fin 2010. La garantie illimitée des dépôts d'épargne décidée en automne n'a pas été prolongée. La garantie étatique des dépôts se monte à partir du 1^{er} janvier 2010 à 100.000 euros par épargnant et par banque. ■

Nouveaux centres de compétence de Siemens en Autriche

A une conférence presse commune le 10 novembre, la ministre de l'Infrastructure Doris Bures et Brigitte Ederer, PDG de la Siemens Autriche SA ont annoncé l'implantation en Autriche de six centres de compétence de recherche et de développement comme. Le site de recherche est le résultat du programme « centrales de recherche » du Ministère des Transports, de l'Infrastructure et de la Technologie et un modèle de coopération fructueuse entre politique et économie. « Malgré des temps économiquement difficiles, nous réussissons ainsi à créer des emplois hautement qualifiés, à accroître la force innovante et à atteindre des objectifs d'emploi positifs », souligna M^{me} Bures. M^{me} Ederer se réjouit : « Pour six secteurs de la recherche et du développement, on a ainsi réussi implanter en Autriche des compétences de centrale pour 220 salarié(e)s et des investissements totaux de 25 mio. d'euros ». Pour M^{me} Bures, il est essentiel « de ne pas entrer en concurrence avec les pays à bas salaires, mais d'avoir une longueur d'avance dans la concurrence internationale dans le domaine de la technologie pointue ». Siemens en a donné un bon exemple. « L'implantation de recherche n'aurait pas été possible sans l'aide à la recherche du Ministère fédéral et la bonne coopération avec la ministre de l'Infrastructure Bures », dit M^{me} Ederer. Les centres de compétence sont leaders dans des domaines porteurs d'avenir tels que l'énergie renouvelable, la communication sans fil ou les systèmes de contrôle, de commande et de régulation industriels. Selon M^{me} Bures, l'objectif doit être maintenant de placer l'Autriche parmi le Top 3 des économies nationales les plus innovatrices et de relever avec l'économie le taux de recherche et de développement à 3 %, d'ici 2020 à 4 %. Au total, 350 mio. d'euros seront consacrés cette année à la recherche appliquée, soit plus 13 %. Avec le programme d'aide, l'Autriche veut se positionner à l'avenir dans le peloton de tête international dans la recherche et du développement. ■

Malmö : L'Autriche parmi les gagnants des eGovernment Awards

Les European eGovernment Awards ont été décernés pour la quatrième fois dans le cadre de la 5^e Conférence ministérielle sur l'administration en ligne à Malmö (Suède). La Commission de l'UE

distingue ainsi des projets en ligne innovants dans l'administration publique et promeut l'échange de modèles de bonne pratique en Europe pour atteindre les objectifs de Lisbonne d'ici 2010. L'Autriche a déjà obtenu le prix en 2003 pour HELPg.v.at ; elle fut en 2005 parmi les finalistes avec E-Recht (Chancellerie fédérale) et COURT-PUB (Ministère de la Justice) et figura comme « cas de bonne pratique » avec Civil Protection Online (gvt. de Styrie), ELAKimBund (Chancellerie) et eAMA (Marché agricole). En 2007, le Ministère de la Justice fut un finaliste avec les archives de documents électroniques. Les prix 2009 furent décernés dans les catégories « action de soutien du marché intérieur », « renforcement du pouvoir des citoyens », « renforcement du pouvoir des entreprises » et « facilitation du bon fonctionnement et de l'efficacité administrative » : Huit des 260 soumissions venaient en 2009 d'Autriche. Quatre des huit projets autrichiens étaient parmi les 52 finalistes présentés au public européen dans le cadre des eGovernment Awards, qui soulignèrent le rôle de pionnier de l'Autriche dans l'administration électronique européenne. L'application TI pour l'exécution de la Procédure européenne d'injonction de payer développée par les juridictions autrichiennes avec le Centre informatique fédéral et l'administration judiciaire berlinoise a remporté la catégorie « action de soutien du marché intérieur ». Les tribunaux compétents pour toutes les injonctions de payer européennes sont en Autriche le tribunal commercial de district de Vienne et en Allemagne le tribunal de district Berlin-Wedding comme « Tribunal européen d'injonction de payer Allemagne ». Depuis l'introduction de la Procédure européenne d'injonction de payer en Autriche et en Allemagne, 3.000 procédures d'une valeur litigieuse totale d'env. 60 mio. d'euros ont été traitées avec assistance informatique. La ministre de la Justice Claudia Bandion-Ortner est convaincue que l'octroi de ce prix accroîtra plus encore l'intérêt d'autres Etats membres de l'UE pour cette solution TI porteuse d'avenir. La France a déjà décidé d'adopter cette application techniquement ouverte. L'Autriche est en négociation avec d'autres Etats. Dans la catégorie « facilitation du bon fonctionnement et de l'efficacité administrative », le portail d'approvisionnement de la SARL fédérale d'approvisionnement (BBG) a obtenu la deuxième place avec sa mise en œuvre claire de l'eProcurement, qui se compose du domaine

fournisseurs (appels d'offres, infos sur la boutique électronique, etc.) et un domaine clients (catalogue de produits, contrats, etc.). La BBG a surtout marqué des points avec sa boutique électronique, sans laquelle un approvisionnement concentré et efficient est impossible. En 2008, des marchandises et des services d'une valeur de 829,8 mio. d'euros ont été appelés à partir du portefeuille de la BBG. La concentration et la standardisation des demandes des clients a permis d'économiser 177,6 mio. d'euros, soit 17,6 %. Env. 200 mio. d'euros du volume d'approvisionnement ont été appelés par la boutique électronique de la BBG. 12.800 clients sont enregistrés dans la boutique électronique – ils ont passé en 2009 env. 36.000 commandes en ligne. La BBG sert de modèle pour l'approvisionnement central non seulement en Autriche, mais dans toute l'Europe. Le Forum BBG offre tous les ans une soixantaine de manifestations où la BBG communique son savoir. La BBG est aussi un partenaire bienvenu de l'Union européenne lorsqu'il s'agit de communiquer du savoir à de nouveaux ou futurs membres dans des projets de jumelage de l'UE. Les dernières missions de la BBG eurent lieu en Estonie, Roumanie et Bulgarie. Mais la boutique électronique de la BBG sert aussi de modèle pour des solutions futures dans le cadre du projet Peppol de l'UE devant permettre des approvisionnements transfrontaliers. Dans la catégorie « renforcement du pouvoir des citoyens », le portail d'administration électronique personnalisé myHELP.gv.at est parvenu jusqu'à la finale. MyHELP a été mis en service début 2009 et constitue une grande innovation en fait de service d'administration électronique. En partant de données personnelles (âge, domicile, situation de famille, etc.) et d'intérêts spécifiques d'une personne, HELP fournit aux usagers/ères des informations individuelles allant jusqu'à un rappel lorsqu'il faut p. ex. prolonger son passeport. Cette nouvelle forme d'orientation de l'administration sur l'utilisateur est rendue possible par l'association rationnelle de données personnalisées avec la mémoire de savoir énorme derrière HELP.gv.at. L'enregistrement par carte citoyen garantit que le portail de service personnalisé réponde aux exigences de protection et de sécurité des données très rigoureuses en vigueur en Autriche. Egalement dans la catégorie « facilitation du bon fonctionnement et de l'efficacité administrative », le système d'information de gestion de l'administration fiscale et douanière du Ministère fédéral des Finances a accédé au cercle restreint des finalistes. Dans le cadre du processus de ré-

forme 2005, on a non seulement remanié l'organisation de la structure et des procédures de l'administration financière autrichienne. On a aussi introduit des instruments modernes d'économie d'entreprise et accéléré un changement de culture. L'objet du pilotage axé sur les prestations est une administration fiscale et douanière orientée sur le service, souple et efficiente. Le cœur en est un système d'information de gestion basé sur la TI avec des indices orientés sur les résultats pour mesurer le succès. www.digitales.oesterreich.gv.at ■

ÖNB : Venceslas de Bohême

La Bibliothèque nationale autrichienne (ÖNB) montre dans sa salle d'apparat jusqu'au 31 janvier 2010 l'exposition « Venceslas de Bohême – Saint et souverain », probablement né en 907 et assassiné par son frère en 935. Il accéléra la christianisation dans le pays secoué par des guerres de religion, construisit des églises, visita des prisons et s'occupa des pauvres et des faibles. C'est pourquoi Venceslas est vénéré jusqu'à nos jours et volontiers accaparé par toutes les orientations religieuses et politiques. L'exposition est conçue autour d'un document rare de l'art du livre du début des temps modernes : le manuscrit sur la vie de Venceslas acquis par l'assurance UNIQA et présenté pour la première fois au public à la Bibliothèque nationale autrichienne. C'est moyennant cette pièce précieuse que l'exposition illustre ses actes de charité chrétienne, sa fonction politique et les miracles qu'il a opérés après avoir été assassiné. Un coup de chance rare permet de rapprocher le manuscrit de l'UNIQA et le manuscrit apparenté provenant de la collection de manuscrits et d'imprimés anciens de l'ÖNB. Le manuscrit créé vers 1585 par le peintre pragois Matthias Hutský de Pürglitz accuse une succession d'images presque identique au codex d'UNIQA. Ces objets au contenu analogue, mais dispersés en raison de leur histoire mouvementée, sont maintenant présentés pour la première fois au public ensemble, incorporés dans une mise en scène fantaisiste du peintre de décors Christof Cremer. Cette exposition hors du commun sera ensuite montrée au Musée national tchèque à Prague. Le document rare d'UNIQA reste ensuite dans la centrale de la société dans la capitale tchèque. www.onb.ac.at ■

Acclamations aux USA pour une mise en scène viennoise de Janáček

En 2007, d'éminents critiques internationaux qualifièrent la production du Festival de Vienne « De la maison des morts » de Leos Janáček mise en scène par Patrice Chéreau sous le directeur de musique Stéphane Lissner, Pierre Boulez dirigeant le Mahler Chamber Orchestra, de meilleure de l'année. Elle eut maintenant un grand succès à la Met de New York sous la direction d'Esapekka Salonen. www.metoperafamily.org ■

Le Museum Wien montre « Lutte pour la ville » au Künstlerhaus

Le Museum Wien montre jusqu'au 28 mars 2010 au Künstlerhaus de Vienne la grande exposition « La lutte pour la ville ». Sur deux étages, l'exposition esquisse un panorama d'histoire culturelle sur la phase de l'histoire contemporaine qui, bien que semblant encore démocratique, avait à faire face de tous côtés à des défis non seulement politico-idéologiques, mais aussi artistiques et techniques. « Lutte pour la ville » renonce à la clarté apparente d'années fatidiques telles que « 1938 » et transporte les visiteurs/ses dans la phase où les nazis viennois semblaient encore relativement faibles, « Vienne la Rouge » encore forte et pleine d'assurance. Le fossé entre la ville et la province, entre Vienne et les Länder, entre la volonté créatrice d'une urbanité moderne et le désir de préservation catholique et conservateur paraissait au grand jour. L'exposition se consacre à la lutte qui couvait dans une large mesure sans être encore décidée. Elle se sert notamment d'affiches, de nouvelle musique telle que le jazz, de documents cinématographiques, de témoignages des « Wandervögel », de tableaux d'Alfons Walde, Franz Lerch, Rudolf Wacker et Franz Sedlacek, d'un film avec des prises de vues de cinéastes privés rares compilé par Gustav Deutsch, du buste de Viktor Adler et de techniques neuves à l'époque telles que la chaîne de montage, le téléphérique ou des articles électriques d'usage courant tels que le rasoir. L'exposition occupe au total 17 salles, réparties en grands chapitres tels qu'« Idéologie de la patrie », « Terroir et neige poudreuse », « Arène politique » ou « Réclame et consommation ». La grande exposition, à laquelle ont participé 24 scientifiques, invite à plusieurs visites : Sur présentation du premier billet, une deuxième visite ne coûte que la

moitié. Une brochure de plus de 30 pages contient le programme cadre avec des promenades en ville, des conférences, des soirées de chant ou des projections de films. Le catalogue de l'exposition paraît en décembre. www.wienmuseum.at ■

Vienne honore Francesca Habsbourg

En présence d'éminentes personnalités du monde artistique et culturel, de membres de la famille Habsbourg et de la politique communale viennoise, Andreas Mailath-Pokorny, maire adjoint en charge de la culture, remit à l'Hôtel de Ville de Vienne à Francesca Habsbourg, manager d'art, l'Insigne d'honneur en or pour services rendus au Land de Vienne. Indépendamment de son nom connu, elle a acquis une place importante dans la vie artistique internationale, souligna M. Mailath-Pokorny. Avec la Fondation Thyssen-Bornemisza Art Contemporary (T-B A21) établie à Vienne depuis 2002, qui collectionne et expose de l'art contemporain, Vienne a non seulement gagné une adresse culturelle importante de plus ; par ses connaissances variées et le réseau très étendu de relations qu'elle a tissé, Francesca Habsbourg est aussi une excellente « ambassadrice de l'art » dont Vienne est fier. Francesca Habsbourg a sans aucun doute obtenu la distinction non seulement pour ses mérites « artistiques », mais aussi pour son engagement social. C'est ainsi qu'elle appuie l'association « Notre enfant » qui s'occupe des quelque 9.000 bébés qui naissent tous les ans année avant terme en Autriche. L'éloge proprement dit fut prononcé par l'ancien vice-chancelier et vice-maire de Vienne Erhard Busek, qui souligna tout comme M. Mailath-Pokorny l'internationalité, l'ouverture d'esprit et la curiosité artistique de Francesca Habsbourg. L'exposition « Transitory Objects » d'art turc contemporain montrée actuellement à la T-B A21 illustre précisément combien la politique a besoin de l'art pour franchir des frontières. La « veille » de l'entrée en vigueur du Traité de Lisbonne, M. Busek rappela qu'à bien des égards l'Europe n'en était qu'à ses débuts. Francesca Habsbourg, mariée depuis 1993 avec Karl, petit-fils du dernier Empereur d'Autriche, a fait des études d'art à la St. Martin's School of Art et d'histoire de l'art à l'ICA à Londres. A partir de 1989, elle fut commissaire en chef de la Collection Thyssen-Bornemisza à Lugano. Compte de dons « Unser Kind » du Prof. Pollak de l'Hôpital général : 288 437 887/08, BLZ 20111; www.tba21.org/ ■

Voie commune du sport et la justice dans la lutte antidopage

Le Gouvernement fédéral a maintenant pu se mettre d'accord dans la lutte antidopage. Le ministre du Sport Norbert Darabos et la ministre de la Justice Claudia Bandion-Ortner ont présenté le 18 novembre un vaste paquet de mesures plus rigoureuses dans le domaine de l'antidopage. C'est ainsi que le dopage sera sanctionné désormais comme escroquerie grave d'après le Code pénal. Le ministre du Sport Norbert Darabos : « Les textes législatifs présentés constituent un élément important de plus pour une politique crédible et étendue d'antidopage. Nous avons trouvé ensemble une voie raisonnable pour rendre les dispositions plus rigoureuses. Le dopage n'aura à l'avenir plus de place dans le sport autrichien. » Lorsque le Code pénal aura été complété comme prévu, un athlète devra être puni à l'avenir aux termes de l'article 147 (escroquerie grave) lorsqu'il commet « une escroquerie (avec un dommage plus que faible) en trompant par l'utilisation d'un agent interdit ou d'une méthode interdite aux termes de l'annexe à la Convention antidopage à des fins de dopage dans le sport ». L'escroquerie grave est sanctionnée par une peine de privation de liberté allant jusqu'à trois ans. Dans les cas où le préjudice dépasse 50.000 euros, la peine peut aller jusqu'à dix ans. Des aggravations des peines dans la Loi fédérale antidopage ont en outre été décidées pour le début de l'année. C'est ainsi qu'un sportif adulte et des soigneurs suspendus pour délit de dopage sont désormais exclus à perpétuité de l'Aide fédérale au sport, les crédits de l'Aide fédérale au sport versés à partir du délit de dopage doivent être remboursés et la durée de suspension de six mois - interdisant aux sportifs ayant appartenu à la fin de leur carrière active au Test pool national et reprenant leur carrière active de participer à des compétitions - est prolongée à 12 mois. Une base juridique a en outre été créée pour la coopération accrue entre les autorités douanières, les services de répression et la NADA Austria dans la lutte contre le dopage ; les possibilités juridiques pour des mesures des autorités douanières lors de l'importation de substances de dopage seront améliorées. Les notices de médicaments contenant des substances interdites par Code de l'AMA doivent comporter une indication à cet égard pour mieux informer les sportifs et les médecins. Il est prévu que les amendements entrent en vigueur le 1^{er}/1/2010. ■

Paquet de mesures pour plus d'activité physique à l'école

Avec un paquet de mesures commun, le Ministère de l'Education (BMUKK) et le Ministère du Sport (BMLVS) veillent dans les années à venir à une meilleure intégration du sport dans le quotidien scolaire. Une offensive de qualité pour l'enseignement du sport au niveau primaire, un accord cadre pour l'intégration du sport organisé dans le quotidien scolaire, un redémarrage des Championnats fédéraux du sport scolaire, deux millions d'euros pour des mesures d'activité physique des confédérations sportives dans les écoles primaires et les jardins d'enfants, l'intégration plus forte d'offres de sport dans le cadre d'écoles à journée continue ainsi que la création d'un groupe de travail interministériel sont les pierres angulaires du paquet de mesures que le ministre du Sport Norbert Darabos et la ministre de l'Education Claudia Schmied ont présenté lundi à la Maison du sport à Vienne. « Le sport a nombreux effets positifs : L'activité sportive régulière a des répercussions positives sur la santé et peut contribuer à un mode de vie conscient », dit la ministre de l'Education Claudia Schmied. « Le programme gouvernemental définit le sport comme matière transversale. Nous n'atteignons le but d'augmenter l'activité sportive de la population qu'avec d'autres secteurs de la société », dit le ministre du Sport Norbert Darabos, qui entretient dans la coopération avec le Ministère de l'Education un pas important vers plus d'activité physique pour les enfants. « Avec ce paquet de mesures, nous avons fait un important pas en avant. Nous ne sommes certes pas encore parvenus à l'objectif à long terme de permettre aux enfants des activités physiques quotidiennes dans l'environnement scolaire. Mais avec ce paquet de mesures nous avons d'ores et déjà atteint plus que ce qui s'est produit dans ce domaine ces dernières années. » Avec le paquet de mesures, le travail pour plus d'activité physique dans les écoles n'est pas encore achevé. Surtout la réalisation de l'« unité d'activité physique quotidienne » dans toutes les écoles souhaitée depuis longtemps reste un but important. L'accord cadre commun constitue désormais pour la première fois une base législative contraignante pour une coopération durable entre les deux Ministères et l'Organisation fédérale du sport BSO. ■